

cette question. Il existe une telle mission, qui a tout simplement pour but de rencontrer les gens qui s'intéressent aux communications, soit en France, soit en Belgique, soit dans d'autres pays d'Europe.

[Plus tard]

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, d'un « quarante-neuvarde » à l'autre, si l'on peut dire. Vu la grande importance et les répercussions possibles des entretiens qui se tiennent présentement à Paris entre les représentants de la France et ceux du Canada sur les satellites de télécommunication, le premier ministre va-t-il demander à l'un de ses ministres de faire une déclaration à l'appel des motions dans un avenir rapproché sur cette question assez importante?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, toute déclaration sur ce point sera vraisemblablement faite par le ministre des Postes, chargé des communications. J'en discuterai volontiers avec lui.

LA POSTE

LA DISCUSSION DES TARIFS AVEC LES REPRÉSENTANTS DES JOURNAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser au ministre des Postes une question qui découle de celle que je posais hier au premier ministre? J'ai demandé au premier ministre si les directeurs de certains quotidiens et hebdomadaires avaient demandé à le rencontrer afin de discuter les questions de la réduction du service et de la hausse des tarifs. Le premier ministre nous a dit, hier matin, que ces directeurs de journaux s'étaient entretenus avec vous. S'ils ont communiqué avec vous, pourriez-vous nous dire quelle décision vous avez prise?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois rappeler aux députés qu'il faut adresser les questions à la présidence.

M. Woolliams: Je pose ma question par votre entremise, monsieur l'Orateur. Avez-vous vu les directeurs de ces journaux au sujet du problème que je viens de soulever?

M. l'Orateur: J'avoue à l'honorable représentant que je n'ai pas vu les personnes qu'il a mentionnées. (*Exclamations*)

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Postes s'il a vu les directeurs des quotidiens et des hebdomadaires

dont j'ai parlé et leur a-t-il dit que le service sera maintenu sous sa forme actuelle et que les tarifs ne seront pas augmentés?

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa question. Je commençais à me sentir un peu négligé aujourd'hui. J'ai discuté hier matin, pendant une heure et demie environ, avec les représentants de l'Association des quotidiens du Québec. Plusieurs journaux ont publié aujourd'hui un résumé de ces discussions. Hier soir j'ai écouté pendant une heure trois quarts environ le président de l'Association des quotidiens du Canada et son directeur général.

M. Woolliams: Je suis content que le ministre des Postes les ait écoutés. Mais est-il parvenu à une conclusion au sujet des instances qu'on lui a présentées pendant ces entretiens?

L'hon. M. Kierans: Le débat sur ce projet de loi commence lundi. J'espère que l'honorable représentant aura la patience d'attendre jusque-là.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Postes.

Relativement à la motion d'ajournement des travaux de la Chambre qui a été proposée hier, alors qu'il était absent, l'honorable ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de reconsidérer la décision qu'il nous communiquait dans sa lettre du 10 octobre, au sujet de son intention d'établir, à compter du 1^{er} novembre, de nouveaux tarifs postaux, modifiant ainsi la franchise postale dont bénéficient actuellement les députés et les membres du Sénat? Le ministre peut-il répondre aujourd'hui, à ce sujet?

L'hon. M. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'aurai une déclaration à faire lors de la deuxième lecture, et l'on pourra alors discuter le bien-fondé d'une telle déclaration.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Comme la perspective d'un examen de la question par le comité parlementaire semble alarmer le ministre, verrait-il des objections à ce que ses hauts fonctionnaires comparaissent devant le comité permanent au moment où leurs prévisions budgétaires sont à l'étude, ce qui pourrait fort bien coïncider avec la présentation du bill?

L'hon. M. Kierans: Je n'ai aucune objection à ce qu'on discute le bill, pas plus que les principes dont les politiques du ministère